



Fongicide BEECK

Solution biocide aqueuse pour la protection des façades minérales. Réservé à l'usage professionnel

1. Propriétés du produit

Protection biocide contre les algues, les lichens et les moisissures sur les façades minérales et les systèmes composites d'isolation thermique (ETICS). Effet longue durée optimal sur les matériaux de construction poreux qui ne sont pas directement exposés aux salissures et aux pluies battantes. Bien toléré par les matériaux minéraux et les matériaux modifiés aux résines synthétiques. Tester préalablement sur l'objet l'efficacité ainsi qu'un procédé de nettoyage efficace et ménageant la substance. L'alcalinité naturelle des peintures au silicate est défavorable aux moisissures, leurs propriétés idéales pour la physique des bâtiments et leur absence de milieu organique améliorent l'efficacité des traitements aux agents fongicides. La conservation à long terme avec le BS Plus BEECK pour les enduits de façade massifs et les murs en pierres naturelles ou en briques maintient le support au sec et empêche le lessivage du biocide. Produit biocide réservé à l'usage professionnel et au domaine des façades à l'extérieur.

1.1. Composition

- Solution aqueuse d'une combinaison d'agents actifs biocides résistants aux alcalis.
- Exempt de solvant, de chlore libre et de métaux lourds.

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation seulement dans le domaine des façades
- Large spectre d'action contre les algues, les lichens et les moisissures
- Convient aux systèmes composites d'isolation thermique (ETICS)
- Pour le nettoyage et la protection contre les réinfestations
- Résistant aux alcalis

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C:	1,00 kg / L	
Valeur pH 20°C:	6	
Viscosité dynamique 20°C:	< 500 mPas	
Stabilité thermique:	jusqu'à max. 60°C	

1.2.3. Teinte

- Incolore-transparent

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être mouillable à l'eau, poreux, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes et séparatives et d'humidité ascensionnelle.
- Le Fongicide BEECK peut être utilisé sur un grand nombre de supports de façades, p. ex. les enduits minéraux, les systèmes composites d'isolation thermique (ETICS), la brique, les blocs silico-calcaires, la pierre naturelle, le béton cellulaire et le béton.
- Etant donné la diversité des supports, des méthodes de nettoyage et des microorganismes envahissants, il est judicieux de réaliser des surfaces d'essais sur le support original.
- Eliminer préalablement les grosses salissures, les dépôts de mousse, les croûtes biogènes et les anciennes couches de peintures qui se détachent avec un appareil à haute pression ou à la brosse.
- Des mesures associées, comme la correction des défauts de physique du bâtiment et la réparation des dégâts dus à l'humidité sont indispensables pour protéger contre les réinfestations.
- **Les supports inadaptés** sont les surfaces horizontales ou débordantes exposées aux intempéries de même que les supports soumis à une pression d'humidité, à l'humidité ascensionnelle ou hygrosopique. Protéger, p. ex. avec des tôles, les couronnes de murs et les rebords contre l'eau stagnante et les dépôts de salissures. L'efficacité est naturellement limitée sur les façades exposées fortement aux salissures et à la pluie battante. Le Fongicide BEECK exige un support minéral poreux ; les façades avec des recouvrements filmogènes, les matériaux de synthèse, les enduits de résine artificielle et la pierre naturelle exempte de pores (p. ex. le granit) ne conviennent pas.
- **Les supports déficients** exigent une approche différenciée, faire un essai.

2.2. Instructions de mise en œuvre

2.2.1. Instructions générales

Contrôler l'aptitude du support comme requis (voir 2.1.). En particulier, tenir compte du pouvoir absorbant, de la solidité, de la structure, de même que de l'exposition aux intempéries et aux salissures du support respectif. Faire un test sur les surfaces de haute qualité et critiques.

- En tant que biocide, le produit est réservé à l'usage professionnel dans le domaine des façades uniquement.
- Respecter les dispositions réglementaires concernant le nettoyage des façades, la collecte et l'élimination des eaux résiduaires, le cas échéant se procurer les autorisations nécessaires.



Fongicide BEECK

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées - en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages, l'Eloxal, les plantes, le sol et les zones de trafic - afin de les protéger contre les éclaboussures.
- Respecter les instructions de sécurité.
- Procurer un équipement de protection individuel.
- Ne pas mettre en œuvre par temps de pluie, risque de gel, vent fort (dispersion!), sur des surfaces chauffées ni en plein soleil.
- Température de mise en œuvre: +5°C à +25°C.

2.2.2. Application

• Mise en œuvre:

- Nettoyer soigneusement la façade sous haute pression ou par sablage aux particules à sec. Éliminer les dépôts importants de salissures, de mousse, les croûtes biogènes et les particules de peinture qui se détachent. Les couches de salissures durcies et les algues, après un temps de ramollissement, doivent être éliminées par un brossage mécanique intensif (brosse en nylon) ou un jet sous haute pression concentré, les racines adhérentes de lierre et de vignes doivent être éliminées complètement par un moyen mécanique ou par brûlage car il y a un risque de décoloration du recouvrement.
- Après séchage, appliquer le Fongicide BEECK en saturant la façade. Avertissement: la façade doit être sèche de façon à ce que les pores du matériau puissent bien absorber la solution active. Par ailleurs, les matériaux de construction contenant des résines synthétiques (enduits à la résine synthétique, ETICS) séchent lentement, en cas de conditions atmosphériques défavorables il est judicieux d'attendre plusieurs jours.
- Le Fongicide BEECK est fourni prêt à l'emploi, l'appliquer non dilué et en saturant le support avec une brosse à peindre. Ne pas pulvériser.
- Recouvrir avec les peintures au silicate BEECK après min. 6 heures de séchage.

3. Consommation et conditionnements

La consommation de Fongicide BEECK est d'environ 0,15 – 0,2 L par m². Déterminer les écarts de consommation des matériaux fortement poreux (p. ex. le béton cellulaire) en faisant un test sur l'objet.

Tailles des pots: 5 L / 10 L

4. Nettoyage

Nettoyer le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

5. Stockage

Stocké au frais et à l'abri du gel dans le bidon original, le Fongicide BEECK se conserve 12 mois au minimum. Conserver en dessous de 50°C. Stocker dans le bidon original dans un endroit aéré et sécurisé. Refermer hermétiquement les pots entamés et utiliser les restes dès que possible.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Instructions de sécurité: Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection. Le contact répété peut provoquer une réaction allergique chez les personnes particulièrement sensibles. Évacuer les restes en respectant les dispositions légales.

- Code européen des déchets (CED): 080111
- Employer les biocides prudemment. Toujours consulter les instructions avant l'emploi. Produit réservé à l'usage professionnel.
- Numéro d'enregistrement du biocide (ChemBiozidMeldeV): N 47297 ; N 47299

7. Déclaration

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintures avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE dans leur dernière édition font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.